AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2171
FR0004031763-FS0671

17 octobre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COHERIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 octobre 2014, la société DevFactory FZ-LLC[1] (705-706, Al Thuraya Tower – I, P.O. Box 502091, Media City, Dubaï, Emirats Arabes Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 octobre 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COHERIS et détenir 292 000 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 5,20% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COHERIS sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Joseph Liemandt.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 613 075 actions représentant 5 825 572 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.